Nom: VANDENHOVE
Prénom: ROLAND
Numéro national: 600703 - 451 - 89
Adresse: Rece Osseghem, 192 1080 Bil
1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹
1º CPAS de Molenbeek 2º Connune de Molenbeek
FONCTIONS 1 Rencent 2 Conseiller Communal
Eaviguas province
1º Rendent de C. SC" A vos Services" 2º Vice-prendent de C. SC" Ferenvorks 3º Vice-presedent de "Avil S and "Two on Cale 4 Admines haven de l'Al "LA d'Ais" 5º Prendent de l'ATI "La Cr beek-termation"

 $^{^{\}rm 1}{\rm y}$ compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS	1	
1 hendent du CAS ->	10 50010		,
	10 000 8	res	Bren
2º Conseiller Commenal	de la Go	m	S
	de 1 à 6	19	
	P1 0 4	1-1	1 - 0.
	CMCBS SC	eu / 0	BLOW
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	Adolf Aller	1	
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS	1	
Λ	-	-	
Hercen		-	
		1	
	1		

- 1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal;
- d'un mandat exécutif ;
- d'un mandat au sein d'une instance internationale;
- 4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;
- 5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;
- d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :

électives ou non

3. L	iste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)
Al	Derecteur à 1/2 temps de l'antil
	"Centre de Formation Bonneire"
-	du 01/01 ani 31/2/2018
1	- A south du of 69/2018, directeur
	de d'asse "Notre (ois ou quarice)
3	en une de la Fon de mon mondat
	el de ma renonceation à la re
	portique
_	
\vdash	
_	

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er 5}, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b} ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS	
1º CF BONNEVIE	281752	ent/mos
& NOTRE COIN BU COUARTIER	2718	ent/mois
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS	
Fait à Molenheek le OL UZI	2019	
Nombre d'annexes : OulCome		
Signature		

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondí à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

^{*} Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :